



Chargé(e) de mission milieux aquatiques – responsable technique

Présentation de la structure :

Le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de la Viosne (SMAVV)** rassemble 4 intercommunalités réparties sur deux départements, Oise (Communauté de Communes Vexin Thelle, Communauté de Communes des Sablons) et le Val d'Oise (Communauté de Communes Vexin Centre et Communauté d'Agglomération Cergy-pontoise). Le SMAVV exerce la compétence « **Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques** » (GEMA), sur les 61.2 kms de cours d'eau, soit 100% du linéaire total des cours d'eau du bassin versant de la Viosne.

Les missions du SMAVV sont :

- De veiller au bon écoulement des cours d'eau du bassin, et d'intervenir en cas de présence d'embâcles menaçant l'écoulement ;
- D'entretenir la végétation des berges afin de diversifier les conditions lumineuses du cours d'eau et les classes d'âge des strates arbustives et arborescentes, et de prévenir de la chute d'arbres susceptibles de dégrader les berges ou de créer un embâcle ;
- La mise en œuvre du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Viosne.

Plus généralement, le SMAVV est chargé d'étudier d'**un point de vue technique et financier les questions relatives à l'aménagement, à l'entretien et à la protection de la rivière et de ses affluents.**

Mission :

- Mise en œuvre du programme de restauration et d'entretien du bassin de la Viosne;
- Montage technique et financier de projets de restauration (hydromorphologique et continuité écologique) ;
- Maîtrise d'œuvre de travaux de restauration ;
- Elaboration, lancement et suivi des marchés publics ;
- Elaboration de documents réglementaires (DIG, Loi sur l'Eau) ;
- Suivi des indicateurs d'évolution du milieu (IBGN, I2M2) ;
- Réalisation d'études en interne ;
- Encadrement de la cellule technique (deux agents techniques) ;
- Concertation avec les élus locaux ;
- Animation du réseau de partenaires ;
- Animations en milieu scolaire ;
- Communication, sensibilisation ;

Profil recherché :

- **Savoir**

- Connaissance de l'organisation territoriale, du fonctionnement des collectivités locales et des acteurs de l'eau ;
- Techniques de gestion/restauration/entretien des cours d'eau et milieux aquatiques ;
- Politique et législation de l'eau en France ;
- Maîtrise des outils de bureautique et SIG ;
- Connaissance de la commande publique ;

- **Savoir faire**

- Pilotage de projet ;
- Choix et accompagnement des prestataires ;
- Rédaction des notes, rapports, et marchés ;
- Encadrement de chantiers ;
- Préparation et animation des réunions avec des techniciens et des élus ;
- Développement des partenariats ;
- Chiffrage des travaux dans l'élaboration du budget ;

- **Savoir être**

- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Esprit d'initiative
- Rigueur ;
- Autonomie ;
- Capacité à travailler en équipe ;

CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE

- Niveau d'études souhaité : Licence ou Master ou équivalent dans le domaine de l'eau, de l'environnement, et/ou de la gestion des milieux naturels ;
- Années d'expérience requises dans le poste visé ou équivalent : 2 à 3 ans ;
- Poste à pourvoir pour fin 2023 début 2024 ;
- Poste
- Emploi permanent avec possibilités contractuel
- Rémunération selon profil et expérience

POSTULER

Merci d'adresser votre candidature à contact@viosne.com

Tel : 01.34.66.00.65

Bureaux basés au 1 rue de Rouen 95450 Vigny.

